Si vous êtes témoin d'un événement, voici les numéros d'urgence à connaître :

112	N° Urgence européen
15	SAMU
18	SDIS (pompiers)
17	Police ou Gendarmerie

Mairie	
Téléphone	04.75.45.64.51
Mail	accueilmairie26260@orange.fr

L'alerte sur la commune :

En cas d'incident majeur, l'alerte est donnée par :

- **Les cloches de l'église**
- **La diffusion de messages par les haut-parleurs**
- **Message Alerte sur Panneau Pocket - Affichage en Mairie**

Cf au verso pour la conduite à tenir en fonction du risque

CONSIGNES SPÉCIFIQUES

Évacuation :

- Couper les réseaux (gaz, électricité, eau)
- Sortir du logement avec un sac contenant les affaires de 1ere nécessité
- Se rendre au point de regroupement défini par les autorités ou annoncé lors de la consigne d'évacuation
- Dans tous les cas, se conformer aux consignes reçues

Confinement :

- Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Fermer portes et fenêtres, les calfeutrer
- Arrêter les systèmes de ventilation et de climatisation
- Bouchez tous les systèmes avec prise d'air extérieure avec des chiffons ou des linges humides
- Dans tous les cas, se conformer aux consignes reçues

En cas de catastrophe naturelle ou technologique, dès que le citoyen a été prévenu, il doit respecter des consignes générales suivantes :

AVANT

Prévoir :

- Une radio portable équipée de piles
- Une lampe de poche (piles à vérifier)
- Une réserve d'eau potable
- Lors d'une pré-alerte pour une éventuelle évacuation, un sac contenant les affaires de 1ere nécessité (médicaments urgents, papiers d'identité et importants, vêtements chauds, un peu d'argent)

PENDANT

Se conformer immédiatement aux consignes reçues : évacuer ou se confiner en fonction de la nature du risque (cf consignes au dos)

Écouter la radio
France-Info et radios locales
Pour information sur l'évolution de la situation

France Bleu : 87.9 FM
France Info : 105.4 FM

Consulter panneau Pocket

Ne pas aller chercher les enfants à l'école
Les enfants sont pris en charge
par leurs enseignants

Ne pas téléphoner
sauf cas de nécessité vitale
Pour libérer les lignes
pour les secours

APRÈS

- Ecouter la radio
- Consulter Panneau Pocket
- Evaluer les dégâts et s'éloigner des zones dangereuses
- Se mettre à la disposition des secours

RAPPELS PRATIQUES

Catastrophes naturelles

Dès la survenance d'un sinistre, toute personne a la possibilité de demander, à la mairie, une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et doit déclarer les dégâts à son assurance selon les clauses de son contrat.
Pour être indemnisés au titre des catastrophes naturelles, il faut :

- Que les biens endommagés soient couverts par un contrat d''assurance.
- Que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu par un arrêté ministériel.

Édition Mai 2023

DOCUMENT À CONSERVER

Commune de CHARMES SUR L'HERBASSE

****

DICRIM simplifié

Document d'**I**nformation **C**ommunal sur les **R**isques **M**ajeurs

CHARMES SUR L'HERBASSE

Chers administrés,

La sécurité des habitants de **Charmes sur l'Herbasse**, fait partie des préoccupations de l'équipe municipale.

Le présent document est destiné à vous informer sur les consignes de sécurité à adopter pour faire face aux risques majeurs identifiés sur notre commune. Quelques informations pratiques vous sont aussi délivrées.

Je vous demande de lire attentivement cette plaquette et de **la conserver précieusement.**

En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ainsi qu'une Réserve Citoyenne (en cours de réalisation) ayant pour objectif l'organisation des moyens communaux pour gérer les risques identifiés

La mairie tient à votre disposition les différents documents d'information sur les risques recensés.

En espérant ne jamais avoir à appliquer ces précautions de sécurité, je vous souhaite une bonne lecture.

Le maire

LES BONS RÉFLEXES FACE AUX RISQUES MAJEURS

<u>Risque majeur</u> : Phénomène caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité.

Inondations - Ruissellements

- Ne pas s'engager sur une route inondée
- Respecter les déviations mises en place
- Fermer les ouvertures (portes, fenêtres……)
- Couper le gaz et l'électricité
- Évacuer sur préconisation des autorités ou des secours
- Se réfugier sur un point haut (étage, colline…)

Attentat

- Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Fermer toutes les issues à clef et s'en éloigner
- Éteindre toutes sources de luminosité
- Se cacher et ne pas faire de bruit (couper sonnerie et vibreur du téléphone)
- Attendre le message de fin d'alerte

Aléas Climatiques : neige – pluie – vent – tempête – grand froid

- Limiter les déplacements : dans la mesure du possible, rester chez soi
- Ne pas se promener en forêt, ne pas s'abriter sous un arbre
- Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol
- Ne pas intervenir sur une toiture
- Pour les orages, ne pas utiliser d'appareils électriques et de téléphone
- Respecter les déviations mises en place

Feux de forêts

AVANT: Débroussailler, entretenir les abords des habitations
PENDANT:

- Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement
- S'éloigner dos au vent
- Respirer à travers un linge humide
- Asperger d'eau si possible les volets, portes et fenêtres pour les habitations situées en zone d'incendie

Risque Gaz

- Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement
- Ne pas fumer, pas de flamme, pas d'étincelle
- Respecter les déviations mises en place
- Se mettre à l'abri

Risques Sanitaires

- Se conformer aux consignes données par les autorités
- Limiter les déplacements et dans la mesure du possible se confiner
- Se signaler en mairie si on est une personne fragile : ne pas hésiter à signaler un voisin ou connaissance

Risque industriel – Nuage toxique
Transport de Matières Dangereuses

- Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement
- Ne pas fumer, pas de flamme, pas d'étincelle
- Si propagation du nuage toxique, s'éloigner dans le sens perpendiculaire au vent ; dans la mesure du possible, se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Fermer toutes les ouvertures et calfeutrer les aérations
- Couper la ventilation et la climatisation

Canicule

- Boire beaucoup d'eau (au moins 1,5l/jour), mouiller sa peau plusieurs fois par jour, ne pas consommer d'alcool, manger normalement
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes, ne pas faire d'efforts physiques intenses
- Maintenir l'habitation à l'abri de la chaleur en fermant les volets
- Prendre des nouvelles de l'entourage
- Pour les personnes fragiles, passer quelques heures dans un endroit frais ou climatisé
- Appeler immédiatement le **15** si une personne est victime d'un malaise

Séisme

PENDANT:

- Rester où on est, s'abriter sous un meuble solide ou contre un mur porteur
- Éviter la proximité des fils électriques, des arbres, des ponts, des arches...
- Ne pas allumer de flamme (fuite éventuelle de gaz)

APRÈS:

- Couper le gaz et l'électricité : pas de flamme
- Évacuer et s'éloigner des bâtiments : rejoindre un endroit dégagé (place..)
- Se conformer aux consignes données par les autorités